

Quoi de neuf aux champs?

Partageons nos pratiques pour la qualité de l'eau

La démarche «zéro phyto» dans les communes et chez le particulier

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics est interdit. Sont concernés les espaces verts, promenades, forêts et voiries (sauf les cimetières et terrains de sport). La 3CM et ses communes se sont engagées dans une démarche « zéro pesticide » plus ambitieuse visant l'ensemble de leurs espaces publics à terme.

Un travail collaboratif avec les communes a été mis en place afin qu'elles disposent d'un plan de gestion différenciée leur permettant d'optimiser l'entretien de leurs espaces verts en utilisant des méthodes de désherbage mécanique et manuel ainsi que des techniques alternatives d'entretien telles que le paillage, la tonte raisonnée et les prairies fleuries.

Depuis le 1er janvier 2019, cette interdiction a été étendue aux particuliers et jardiniers amateurs. La 3CM et ses communes ont organisé des réunions publiques pour informer la population et échanger sur les techniques alternatives d'entretien du jardin.

Lauriane Grenier Chargée mission eau potable (3 CM)

Essai fongicides Blé Limitant CAPTAGE - Ste Croix: Retour des visites aux champs

Suite à la visite de l'essai fongicide limitant sur la commune de Sainte Croix, nous souhaitons vous faire un retour sur les résultats obtenus.

Pour rappel, l'objectif de cet essai était de comparer le comportement d'une variété plus sensible aux maladies du feuillage (type Complice) à une variété moins sensible (Type LG Absalon).

Le contexte de l'année n'a pas été favorable à une forte discrimination entre les modalités de l'essai essentiellement dû à la faible pression maladie sur cette parcelle.

Dans ce contexte, nous avons observé un écart entre les performances de chacune des variétés et un écart moyen Traité / non traité de 5 qx (de 2.5 à 10 qx selon la variété)

Sur la variété Complice et dans le contexte pédoclimatique de la parcelle, le positionnement d'un soufre en T1 (type Jubile, Flosul SC, Actiol...) s'est montré à la hauteur d'un T1 conventionnel (type metconazole).

En revanche, la suppression du T1 (soufre ou conventionnel) a engendré une baisse de 2 à 3 qx. Il en est de même avec la modulation de dose à 50% de l'iFT référence du T2 et du T3 qui a engendré une baisse de près de 10qx sur cette même variété.

Malgré une année à « faible pression » l'impact de la modulation de dose ou la suppression du T1 a un effet sur les variétés moyennement sensibles (Complice dans notre essai), alors que pour une variété tolérante aux maladies (LG Absalon dans notre essai), l'effet est quasi nul.

Le progrès génétique peut être une solution à la baisse de l'IFT sur le territoire mais nécessite une surveillance particulière notamment lors d'une météo qui serait plus favorable au développement de maladie du feuillage. L'ensemble des solutions : génétique, OAD, surveillance des parcelles et solutions de bio contrôle et conventionnel sont nécessaires à la réussite de la production de blé de qualité pour une destination meunière.









Essai fongicides Blé Limitant CAPTAGE - Ste Croix (01)

Protocole Fongi limitant captage Balan Thil - Commune de Sainte Croix

Variété: LG Absalon / Complice - Essai 3 rep / en miroir

		T1: Stade de Traite	ement BBCH 31-32	T2: Stade de Tra	tement BBCH 39	T3: Stade de Tra	tement BBCH 61				
	Commentaire	Nom	Dose/ha	Nom	Dose/ha	Nom	Dose/ha	Calcul IFT	IFT de référence HH Plaine de l'Aln		% IFT ref
1	Témoin non traité										
2	Phyto dose usuelle IFT ref	JUVENTUS	1	VELDIG / KARDIX	0,9	PIANO /PROSARO	0,8	2,4			-996
3	pas de T1			VELDIG / KARDIX	0,9	PIANO /PROSARO	0,8	1,4			36%
4	T1/T2/T3 50% IFT ref	JUVENTUS	0,5	VELDIG / KARDIX	0,5	PIANO /PROSARO	0,4	1,23	2,2	2,3	44%
5	SOUFRE / T2/T3 MODULATION IFT 50%	JUBILE	3,5	VELDIG / KARDIX	0,7	PIANO /PROSARO	0,5	0,97			56%
6	T2/T3 MODULATION IFT 50%			VELDIG / KARDIX	0,7	PIANO /PROSARO	0,5	0,97			56%

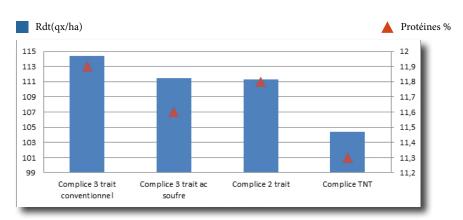
Date de semis: 15/10/2018 Date de récolte : 20/07/2019 Type de sol: Limon, Irrigation: oui

Variété: LG Absalon et Complice

T1: modalité au stade BBCH 31-32, au 08/04/19 T2: modalité au stade BBCH39, au 07/05/19 T3: modalité au stade BBCH61, au 23/05/19

N°objet	T1: BBCH 31-32		T2: BBCH 39		T3: BBCH 61		LG ABSALON				COMPLICE			
	PRODUIT	DOSE	PRODUIT	DOSE	PRODUIT	DOSE	Rdt en (qx/ha)	PS	Protéine	Classement stat	Rdt en (qx/ha)	PS	Protéine	Classement stat
1	TNT		TNT		TNT		99,1	87,7	12,4	а	104,4	84,2	11,3	а
2	JUVENTUS	1 L	VELDIG	0,9 L	PROSARO	0,8 L	98,8	84,9	12,3	a	114,4	86,0	11,9	a
3			VELDIG	0,9 L	PROSARO	0,8 L	100,2	87,0	12,2	a	111,3	85,6	11,8	a
4	JUVENTUS	0,5 L	VELDIG	0,5 L	PROSARO	0,4 L	101,1	86,8	12,3	a	107,6	85,3	12,0	a
5	JUBILE	3,5 L	VELDIG	0,7 L	PROSARO	0,5 L	100,8	86,7	12,1	a	111,5	85,8	11,6	a
6			VELDIG	0,7 L	PROSARO	0,5 L	100,9	87,4	12,1	a	107,1	84,9	11,8	a
					Moyenne de	e l'essa	100,1	86,7	12,2		109,4	85,3	11,7	
							CV: 3,5				CV: 6,2			

Essai Fongicide Limitant (Variété Complice)





















Laure Plazis Chambre d'Agriculture de l'Ain Tel : 04 74 45 47 17 laure.plazis@ain.chambagri.fr